

Communiqué de presse

« Petites Villes de Demain » : La Banque des Territoires et le Conseil départemental de la Somme signent une convention de partenariat pour apporter les premiers financements aux villes lauréates samariennes



Amiens, le 7 mai 2021

Partenaires du programme national « Petites Villes de Demain » (PVD) porté par l'Etat et piloté par l'Agence nationale de la cohésion des Territoires (ANCT), la Banque des Territoires (Caisse des Dépôts) et le Conseil départemental de la Somme se mobilisent au service des territoires samariens. Le partenariat conclu permet, via le Département, d'apporter les premiers financements de la Banque des Territoires aux villes lauréates pour concevoir les projets de dynamisation de leurs centres-villes.

Grâce à cette convention, le Conseil départemental apportera aux villes bénéficiaires du programme « Petites Villes de Demain » les financements proposés par la Banque des Territoires. Il s'agit de crédits pour leurs études stratégiques de revitalisation des centres-villes, ou leurs études pré-opérationnelles et thématiques liées à l'un des axes de dynamisation de ces centralités (réhabilitation de friches, aménagement des espaces publics, développement de services marchands et non-marchands, amélioration de l'habitat etc.), sur la base d'une enveloppe globale de 331 500 € sur les 3 premières années de ce programme d'une durée de 6 ans (2021-2026).

10 communes du département sont concernées par cette convention de partenariat : Ailly-sur-Noye, Conty, Flixecourt, Friville-Escarbotin, Moreuil, Nesle, Poix-de-Picardie, Roye, Rue et Saint-Valery-sur-Somme.¹

Cette mobilisation de la Banque des Territoires s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre opérationnelle du plan de relance de la Caisse des Dépôts et dans son action en faveur de territoires plus attractifs, plus durables, plus connectés et plus inclusifs.

La mobilisation du Département dans ce programme conforte son action en faveur de la dynamisation des centres bourgs (ateliers centralités rurales, appel à projets revitalisation mis en place depuis 2017, dispositif d'aide à l'investissement « attractivité des bourgs structurants ») qui s'attache à assurer un développement équilibré de son territoire en répondant aux besoins quotidiens des habitants, notamment en milieu rural.

Pour Stéphane Haussoulier, président du conseil départemental de la Somme, « *La signature de cette convention s'inscrit pleinement dans notre volonté de poursuivre une politique d'appui aux collectivités forte, ambitieuse et volontariste. Elle vise notamment, pour nos centres bourgs, à les accompagner avec une ingénierie publique adaptée à la diversité des contextes locaux. C'est donc un travail d'ensemble que nous avons souhaité le plus cohérent possible, avec le concours de la Banque des Territoires : un partenaire majeur pour le développement de territoires plus attractifs, plus durables, plus connectés et plus inclusifs. C'est ce que nous souhaitons dans la Somme, pour répondre aux besoins de nos habitants.* »

¹ 11 autres communes également lauréates du programme sont comprises dans le périmètre d'un partenariat avec la Région Hauts-de-France : Airaines, Cayeux-sur-Mer, Chaulnes, Corbie, Crécy-en-Ponthieu, Doullens, Ham, Oisemont, Péronne, Roisel et Rosières-en-Santerre.

Pour Eric Lombard, directeur général de la Caisse des Dépôts, « *Au service de l'intérêt général, la Banque des Territoires a vocation à répondre aux besoins de tous les territoires. Nous l'avons fait dans le cadre du programme Action cœur de ville. Nous le faisons aujourd'hui pour les Petites villes de demain. Aux côtés de l'Etat et du département, la Banque des Territoires est mobilisée pour aider les petites villes de la Somme à concevoir et mettre en œuvre leurs projets de revitalisation, essentiels à la dynamique et à la cohésion territoriales* »

La convention a été signée ce jour, jeudi 6 mai 2021 par Stéphane Haussoulier, président du Conseil départemental de la Somme et Eric Lombard, directeur général de la Caisse des Dépôts.

Le programme « Petites Villes de Demain »

« Petites Villes de Demain » est un programme national d'appui à la redynamisation de villes rurales de moins de 20 000 habitants et présentant des signes de vulnérabilité. Nouvel instrument au service du Plan de Relance, le programme a pour objectif de renforcer les fonctionnalités des petites villes afin d'améliorer le cadre de vie. Ce programme articule des moyens d'actions locaux et nationaux, pour permettre aux villes lauréates de se doter d'un projet global de revitalisation et de le piloter sur la durée du mandat municipal.

« Petites Villes de Demain » s'inscrit ainsi dans le prolongement des actions engagées par l'Etat et les collectivités depuis plusieurs années (expérimentation centres-bourgs, programmes Action Cœur de Ville et Territoires d'Industrie), avec l'appui de la Banque des Territoires, en vue d'accompagner les dynamiques locales et relancer au travers de programmes d'appui nationaux une politique ambitieuse d'aménagement et de développement du territoire.

Le soutien de la Banque des Territoires au programme « Petites Villes de Demain »

La Banque des Territoires mobilise sur le plan national 300 M€ dont 100 M€ d'investissement dans les projets locaux et 200 M€ de crédits d'ingénierie pour aider à la structuration et au démarrage des projets dans les 1 580 petites villes lauréates du dispositif. Concrètement, elle :

- Participe au financement des postes de chefs de projets (dans la limite de 25%) ;
- Cofinance des études stratégiques et pré-opérationnelles (dans la limite de 50%) ;
- Mobilise ses propres marchés à bons de commande pour réaliser à sa charge certaines études ou soutien en ingénierie justifiées par le programme.

A propos du Département de la Somme

Le Conseil départemental de la Somme est l'assemblée délibérante formée par la réunion des Conseillers départementaux. Il règle par ses délibérations les affaires du Département dans les domaines de compétences que la loi lui attribue : action sociale de proximité, gestion des routes départementales, collèges, logement, habitat, culture, sport, aménagement du territoire ou encore sécurité sanitaire (SDIS) et civile (laboratoire départemental d'analyses). Le Département mobilise depuis 2017 plus de 40 millions d'euros au service des projets des communes et des intercommunalités.

www.somme.fr |  @Somme_fr

A propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 36 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr |  @BanqueDesTerr

Contacts presse :

Département de la Somme

Eloïse Devred – attachée de presse – e.devred@somme.fr – 06 11 46 81 18

 @Somme_fr

Banque des Territoires Hauts-de-France – Groupe Caisse des Dépôts

Céline Bouilhol - celine.bouilhol@caissedesdepots.fr - 06 85 90 07 23

 @BdT_HtsDeFrance